

Rencontre préparatoire pour le public

Projet de modification de
la limite du parc national
du Mont-Orford



INFORMER



CONSULTER



ENQUÊTER



AVISER



Crédit: Alain Thibault

BUREAU D'AUDIENCES PUBLIQUES SUR L'ENVIRONNEMENT

Présentation du 31 janvier 2023

Québec 

Le but de cette rencontre

- ▶ **Accompagner les participants** à pleinement contribuer à l'audience publique du BAPE
- ▶ Aujourd'hui **on se concentre sur la démarche** et comment vous préparer
- ▶ **Les enjeux** du projet seront abordés à compter du **14 février 19h**



Les trois sujets de la rencontre

- 1 La présentation du BAPE et de la commission
- 2 La démarche et le déroulement de l'audience publique
- 3 L'évolution du dossier



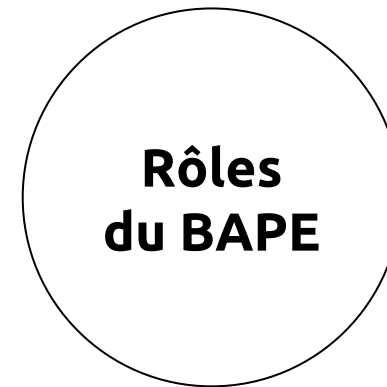
1

La présentation du BAPE et de la commission



Le BAPE

Le BAPE est un organisme public **impartial** qui a pour mission d'éclairer la prise de décision gouvernementale par des constats et des avis adressés au ministre.



INFORMER



CONSULTER



ENQUÊTER



AVISER

Le développement durable

Au cœur des activités du BAPE depuis 1978



SOCIÉTÉ

Développement humain – Équité et solidarité – Éducation – Diversité et inclusion – Culture et patrimoine – Santé et qualité de vie – Éthique – Participation et engagement – Accès à l'information



ÉCOLOGIE

Biodiversité – Services écologiques – Contaminants – Capacité de support des écosystèmes – Conservation – Gaz à effet de serre – Ressources naturelles – Eau – Sol – Air



ÉCONOMIE

Retombées locales – Externalités – Finances publiques – Compétitivité – Diversification – Efficacité – Fiscalité – Balance commerciale – Investissements – Production et consommation de biens et services



La commission d'enquête

- ▶ Pouvoirs et immunité prévus par la Loi sur les commissions d'enquête
- ▶ Respect du Code de déontologie des membres et des valeurs éthiques du BAPE
- ▶ Déclarations de l'absence de conflits d'intérêt et d'engagement éthique et déontologique

Valeurs
éthiques
du BAPE



RESPECT



IMPARTIALITÉ



ÉQUITÉ



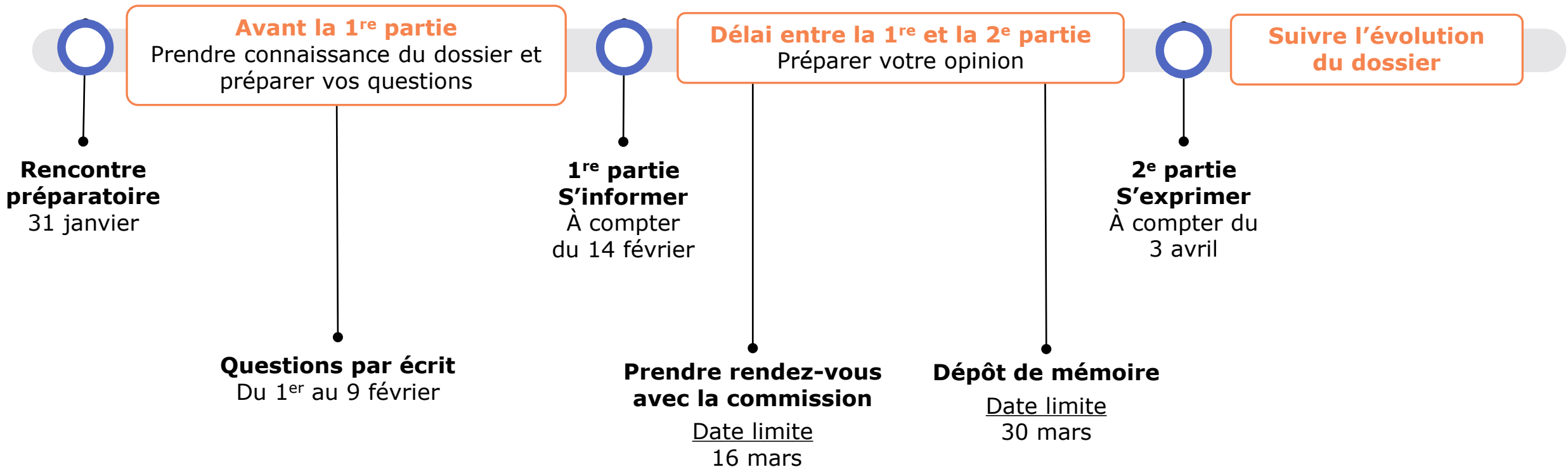
VIGILANCE

2

La démarche et le déroulement de l'audience publique



Les étapes de votre participation



La salle

- ▶ Le public (1^{re} et 2^e partie)
- ▶ Le ministère responsable (1^{re} partie)
Ministère de l'Environnement, de la
Lutte contre les changements
climatiques, de la Faune et des
Parcs
- ▶ Les personnes-ressources (1^{re} partie)
- ▶ La commission (1^{re} et 2^e partie)



Les personnes-ressources

Sur place

- ▶ Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs
- ▶ Société des établissements de plein air du Québec (Sépaq)
- ▶ Municipalité de Racine
- ▶ Municipalité de Saint-Denis-de-Brompton
- ▶ Municipalité du canton d'Orford
- ▶ Municipalité du canton de Melbourne

Par écrit

- ▶ Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation
- ▶ Ministère des Ressources naturelles et des Forêts
- ▶ MRC de Memphrémagog
- ▶ MRC du Val-Saint-François
- ▶ Ville de Sherbrooke



Les rôles des participants

1^{re} partie Poser des questions

- ▶ **Les citoyens et les organismes**
 - Poser des questions et écouter les échanges
- ▶ **La commission**
 - Diriger les séances publiques
 - Faciliter la participation du public en rendant l'information accessible
 - Poser des questions d'enquête
 - Obtenir des réponses
- ▶ **Le ministère responsable des Parcs**
 - Présenter son projet à la commission et au public
 - Répondre aux questions et présenter des compléments d'information
- ▶ **Les personnes-ressources**
 - Expliquer la position de leur organisme/ministère et présenter des compléments d'information au besoin



Les rôles des participants

2e partie

Exprimer votre opinion

▶ **Les citoyens et les organismes**

- Présenter vos mémoires
- Exprimer vos opinions
- Échanger avec la commission

▶ **Le ministère responsable**

- Rectifier les faits au besoin

▶ **La commission**

- Diriger les séances publiques
- Faciliter votre participation
- Poser des questions afin de clarifier votre opinion

▶ **Les personnes-ressources**

- Rectifier les faits au besoin



La participation publique

1^{re} partie Poser des questions



Objectif

Permettre à la population de s'informer et de poser des questions sur le projet

- ▶ **Début des séances publiques de la 1^{re} partie:**
 - Mardi 14 février 2023 à 19 h
 - ▶ Hôtel Congrès Chéribourg – 2603, chemin du Parc, Orford
 - ▶ En direct de la page Web du BAPE et sur la page Facebook
- ▶ **Comment poser mes questions?**
 - Avant les séances publiques de la 1^{re} partie:
 - ▶ Du 1^{er} au 9 février, en ligne sur le site Web du BAPE
 - Durant les séances publiques de la 1^{re} partie:
 - ▶ En personne
 - ▶ Par téléphone
 - ▶ Par visioconférence
- ▶ **Est-ce qu'il y aura seulement une séance publique de 1^{re} partie?**
 - D'autres séances publiques pourraient avoir lieu en après-midi et en soirée les jours suivants selon la participation et la complexité des enjeux à traiter.



Les questions à la commission

1^{re} partie Poser des questions

2 questions par intervention

Quelques trucs :

- ▶ Évitez de faire un préambule
- ▶ Faites usage de questions ouvertes
- ▶ Demandez une confirmation ou un éclaircissement à votre question
- ▶ Posez de nouvelles questions sans répéter celles des autres
- ▶ Restez respectueux
- ▶ La commission vous aidera



Les questions à la commission

1^{re} partie Poser des questions

- ▶ Vous adressez votre question à la commission
- ▶ La commission dirigera ensuite la question à la personne concernée pour obtenir une réponse
- ▶ La commission peut également poser des questions au ministère responsable des Parcs ou aux personnes-ressources à la suite de votre questionnement



Visite publique du site

- ▶ **Mercredi 15 février à 9 h**
 - Hôtel Congrès Chéribourg
 - ▶ 2603, chemin du Parc, Orford

Durée approximative: 2 h

Formulaire disponible dès demain
1^{er} février sur le site du BAPE



Crédit: Alain Thibault



La préparation aux séances publiques

2e partie Exprimer votre opinion



Délai entre la 1^{re} et la 2^e partie

Préparer votre opinion
sur le projet

Le mémoire ou la présentation verbale servent à exprimer:

- Votre opinion
- Vos commentaires
- Vos recommandations
- Vos analyses et vos points de vue

Il n’y a pas un nombre de pages minimum à respecter pour soumettre un mémoire.

Il peut contenir des réponses aux questions suivantes:

- ▶ Pourquoi le projet vous intéresse-t-il?
- ▶ Quelles sont vos préoccupations à l’égard du projet?
- ▶ En quoi le projet influence-t-il votre environnement et votre qualité de vie?
- ▶ Ce projet est-il acceptable dans votre milieu et pourquoi?
- ▶ Quels sont vos commentaires et vos suggestions pour améliorer le projet?
- ▶ Quelle est votre position quant à l’autorisation ou non du projet?



Comment présenter mon opinion?

2e partie

Exprimer votre opinion

Quelques trucs et astuces :

- ▶ Partager vos connaissances, de nouvelles données ou un témoignage
 - ▶ Collaborer avec d'autres personnes ou organismes pour faciliter votre participation
 - ▶ Éviter les généralités et cibler vos enjeux
- ▶ Favoriser votre opinion plutôt que de la positionner par rapport à d'autres opinions
 - ▶ Éviter de transmettre plusieurs mémoires identiques



3

L'évolution du dossier



Comment suivre l'évolution du dossier?

- ▶ **Inscrivez-vous sur le site Web du BAPE** pour être alerté dès le dépôt de nouveaux documents.
 - Certaines réponses peuvent être obtenues pendant la rédaction de votre mémoire. Soyez à l'affût.

- ▶ **Lisez le rapport du BAPE.**
 - Le rapport en un clin d'œil, les faits saillants.



Période de questions



Par téléphone :

1 800 463-4732 poste 6



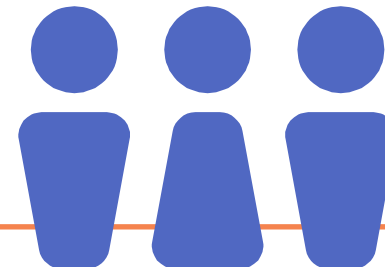
Par courriel :

mont-orford@bape.gouv.qc.ca



Sur Facebook :

www.facebook.com/BAPEquebec



Évaluation de nos services

Merci de bien vouloir remplir le questionnaire d'évaluation de nos services en ligne!





Merci pour votre participation!

Crédit: Alain Thibault

